



Mieux vivre l'immobilier



HONORAIRES DE TRANSACTION

TARIFS TTC *	
Pack services Studio F1	3 990 €
Appartement ou maison	5,5 % *
terrains	8,00 %
Fonds de commerce	8,00 %

* **Sauf convention expresse différente portée au mandat (ou ses avenants) ou lors des négociations, en fonction de l'évolution des prix de marché, de la nature du bien ou des particularités relatives à la prestation.**

☞ Estimation de biens vente ou location (rendue sous forme de lettre de valeur) : 120€ TTC

* hors expertises en valeur vénale

☞ Avis de valeur « à dire d'expert » (rendu sous forme de dossier) : 250€ TTC *

* hors expertises en valeur vénale

☞ Un espace web mandat est inclus

☞ L'option « Youtube TV » est proposée pour tous nos mandats exclusifs

☞ Nous réalisons nos visites dimanche et jour fériés inclus ***

*** sur rendez-vous et sous réserve d'accès ou de la disponibilité des éventuels occupants

☞ Nous diffusons chez nos partenaires et réseaux sociaux, dont entre-autres :



leboncoin.fr





HONORAIRES D'EXPERTISE EN VALEUR VENALE *

La valeur vénale désigne la valeur d'un bien sur le marché. La valeur vénale constitue donc la valeur qu'il est possible d'obtenir d'un bien en cas de revente, au regard des conditions actuelles sur le marché. Elle se détermine en tenant compte de la valeur de biens similaires mis en vente, entre-autres méthodes choisies par l'expert.

Le montant des prestations est établi **sur devis**.

Un ordre de mission (contrat d'expertise) accompagnera le devis en suivant.

pessac **e**xpert



Cabinet Pessac Immo & Expertise 22 rue Lamartine 33450 Saint-Loubès - SASU au capital de 2 500€ - RCS Bordeaux - SIREN no 817941842 - SIRET no 81794184200012 - TVA intracommunautaire no 48817941842 - Représentée par M. Jean-Philippe BIETH-LEMOINE, son Président - contact@pessac-immo.com - 07.81.52.53.05 - 05.56.31.37.76 - Expert agréé auprès du Centre National de l'Expertise sous le no 101754 - Titulaire de la Carte Professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « gestion immobilière » no CPI 3301 2016 000 004 013 délivrée par la CCI de Bordeaux - NON DETENTION DE FONDS, EFFET OU VALEUR - Garanties financières auprès de la SO.CA.F 26 avenue de Suffren 75015 Paris, pour la transaction : 110.000€, la gestion : 30.000€, le syndic : 30.000€ - RCP police no 105708080 auprès de MIMA IARD entreprises 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9. Médiateur dont relève le Cabinet auquel peut s'adresser le consommateur : Monsieur Stéphane FOUCHE, médiateur conciliateur 10 rue du Grand Village 17100 Saintes - téléphone : 06 16 64 49 84 - courriel : stephanefoucheexpertises@sfr.fr - site web : <http://www.stephane-fouche-expertises.fr>.



Nos tarifs son indiqués TTC, avec une TVA de 20,0%
Ce taux est susceptible de modifications conformément à la réglementation fiscale

HONORAIRES DE LOCATION		
	Propriétaire	Locataire
Logements et locaux accessoires loi de 06/07/89		
Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail ** décret no 2014-890, suivant les zones	Plafonds « loi ALUR » ** de 8€/m² à 12€/m²*	Plafonds « loi ALUR » ** de 8€/m² à 12€/m²*
Honoraires d'état des lieux d'entrée	Plafonds « loi ALUR » de 3€/m²	Plafonds « loi ALUR » de 3€/m²
Entremise et négociation	5€/m²	
Logements étudiants hors loi de 06/07/89		
Recherche de locataire	5€/m²	5€/m²
Honoraires de rédaction d'acte et constitution du dossier	200 €	200 €
Honoraires d'état des lieux	200 €	200 €
Locaux commerciaux / professionnels		
Recherche de locataire	5€/m²	5€/m²
Honoraires de rédaction d'acte et constitution du dossier		650 €
Honoraires d'état des lieux	200 €	200 €
Emplacements de parking / autres biens		
Recherche de locataire	5€/m²	5€/m²
Honoraires de rédaction d'acte et constitution du dossier		200 €
Autre location hors loi du 06/07/89		
Recherche de locataire	5€/m²	5€/m²
Honoraires de rédaction d'acte et constitution du dossier		200 €
Honoraires d'état des lieux	200 €	200 €



Nos tarifs son indiqués TTC, avec une TVA de 20,0%
Ce taux est susceptible de modifications conformément à la réglementation fiscale

HONORAIRES DE GESTION <i>sur toutes les sommes quittancées</i>	HT	TTC
Logements et locaux accessoires		
Honoraires de GESTION COURANTE * <i>* assurances locatives optionnelles</i>	6,67 %	8,00 %
Frais d'ouverture de dossier	41,67 €	50,00 €
Frais de gestion en cas de non location	inclus	
Location saisonnière		
Honoraires de gestion	16,67 %	20,00 %
Prestations annexes à la location saisonnière <i>Ménage, blanchisserie, menues réparations etc.</i>	Sur devis	
Locaux commerciaux / professionnels		
Honoraires de gestion courante	7,50 %	9,00 %
Frais d'ouverture de dossier	41,67 €	50,00 €
Frais de dossier / Frais en cas de non location	inclus	



Nos tarifs son indiqués TTC, avec une TVA de 20,0%

Ce taux est susceptible de modifications conformément à la réglementation fiscale

HONORAIRES COMPLEMENTAIRES DE GESTION

<u>VACATIONS</u> Tarifs à l'heure	HT	TTC
HEURES OUVRABLES de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00, du lundi au jeudi de 9h00 à 13h00 le vendredi	60,00 €	72,00 €
HEURES NON OUVRABLES	90,00 €	108,00 €
<u>GESTION DU CONTRAT D'ASSURANCE GLI *</u> * optionnel	HT	TTC
Frais mensuel de gestion et de suivi du contrat	10,00 €	12,00 €
<u>GESTION DU RECouvreMENT</u>	Propriétaire	Locataire TTC
Suivi des impayés (propriétaire sans assurance GLI) incluant le suivi des dossiers de conciliation	Vacations horaires	
Traitement des impayés et chèques rejetés		frais bancaires réels
Lettre simple clause pénale (hors baux soumis loi 89)		10,00 €
Mise en demeure LRAR clause pénale (hors baux soumis loi 89)		30,00 €
Remise du dossier du locataire à l'avocat ou à l'huissier	Vacations horaires	
<u>PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES</u>	HT	TTC
Pilotage administratif et technique de travaux calculé sur le montant TTC des travaux	10 %	12 %
Renouvellement de bail Hors reconduction aux mêmes clauses et conditions financières	Vacations horaires	
Etablissement d'état des lieux En l'absence d'états des lieux contradictoires nécessitant l'intervention d'un huissier	Frais réels et coût des vacations, partagés entre le propriétaire et le locataire	
Constitution d'un dossier ANAH	Vacations horaires	
Préparation des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	50,00 €	60,00 €
Etablissement ERNMT	50,00 €	60,00 €
Etablissement des autres diagnostics obligatoires	Sur devis	
Frais de photocopie (hors envoi de documents numérisés) à l'unité	0,20 €	0,24 €
Frais postaux (hors envois de quittance)	Frais réels	
Représentation du mandat en assemblée générale de copropriété Sur demande expresse	Vacations horaires	
Honoraires pour frais de relance et procédures liées	Vacations horaires	
Représentation en expertise Sur demande expresse	Vacations horaires	
Représentation en VEFA (vente en état futur d'achèvement) et suivi Sur demande expresse	Vacations horaires	
Déclaration et gestion des dossiers sinistres Déclaration et suivi d'un dossier de dégât des eaux, tempête, vandalisme, DO etc.	Vacations horaires	
Représentation et procédures nouvelles obligations réglementaires et législatives	Vacations horaires	